

Vos questions / nos réponses

Drogue dure et alcool

Par [Soleil68](#) Postée le 07/09/2022 09:14

Bonjour, Mon fils de 24 ans est addict à la drogue (cocaïne, crack, cannabis...) Il est revenu à la maison car il s'enfonçait complètement (a quitté son travail, se laissait complètement aller...) Je me rends compte qu'il consomme de l'alcool en douce... Est-ce une addiction complémentaire accentuée par le manque de drogue dure ? Comment savoir quelle est l'addiction principale ? Merci pour vos conseils. Une maman en détresse

Mise en ligne le 08/09/2022

Bonjour,

Nous comprenons votre préoccupation face aux difficultés de votre fils, vous avez bien fait de nous contacter.

Il est positif que vous ayez pu l'accueillir pour essayer de l'aider, mais ce n'est pas toujours évident. D'après ce que vous nous indiquez, votre fils consomme différents produits, c'est ce que nous appelons des poly-consommations. Il est difficile de hiérarchiser la place de tel ou tel produit dans cet ensemble. Il est probable que ces produits ont une fonction pour votre fils. Peut-être dans une recherche de soulagement face à des difficultés ou un mal-être plus profond.

Si les produits qu'il consomme habituellement ne lui sont pas accessibles actuellement, il s'est peut-être tourné vers l'alcool par défaut, dans une recherche d'apaisement, l'alcool ayant une action anxiolytique.

Nous entendons votre détresse et vos besoins de conseils. Il vous est tout à fait possible d'être aidée auprès de professionnels dans ce que vous traversez. Vous pouvez vous adresser à des structures nommées Centres de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA). L'accueil est gratuit et confidentiel. Les professionnels qui y exercent connaissent bien l'inquiétude de l'entourage et le sentiment de se sentir démuni qui peut vous habiter. L'équipe est généralement composée de médecin addictologue, psychologue, infirmier...

Les CSAPA peuvent également accueillir le consommateur quand celui-ci se sent prêt à entamer une démarche de soins, à son rythme.

Vous trouverez en bas de réponse des coordonnées de CSAPA dans le périmètre géographique que vous nous avez indiqué. Si vous souhaitez échanger davantage sur votre situation, n'hésitez pas à contacter un de nos écoutants. Nous sommes accessibles 7j/7j, par téléphone au 0800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) de 8h à 2h du matin ou par le Chat de notre site Drogues Info Service de 14h à Minuit du lundi au vendredi et de 14h à 20h le samedi et le dimanche.

Avec tous nos encouragements à ne pas rester seule, et à solliciter les CSAPA pour un accompagnement ou notre service pour une aide ponctuelle.

Bien cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suiv

[Centre de soins d'accompagnement et de prévention en addictologie - CSAPA de Niort](#)

33 avenue Saint-Jean d'Angely
Centre Hospitalier de Niort- Georges Renon
79021 NIORT

Tél : 05 49 78 26 93

Site web : urls.fr/z4kJFf

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30, sauf le lundi fermé de 9h à 11h et le jeudi fermé de 9h à 12h

Substitution : Le lundi et mercredi de 11h à 12h30, le mardi et vendredi de 11h à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Consultat° jeunes consommateurs : A la Maison des Adolescents de Niort les mercredis après-midi sur rendez-vous au 05 49 28 41 55

[Voir la fiche détaillée](#)

[Service d'Addictologie du C.H. de Niort et Equipe de liaison \(ELSA\)](#)

40 avenue Charles-de-Gaulle
BP70600
79021 NIORT

Tél : 05 49 78 21 25

Site web : www.ch-niort.fr/

Secrétariat : du lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 17h - le jeudi de 13h30 à 17h

[Voir la fiche détaillée](#)

En savoir plus :

- [Comment aider un proche?](#)